

Immeuble avenue du Théâtre 12, Opéra de Lausanne

Projet de rénovation et d'extension de la cage de scène, des zones techniques, administratives et publiques

Demande d'augmentation du compte d'attente

Préavis N° 2005/26

Lausanne, le 28 avril 2005

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

1. Objet du préavis

La Municipalité sollicite le relèvement de 350'000 francs à 1'800'000 francs du plafond du compte d'attente ouvert le 8 février 2001¹ et augmenté une première fois le 17 juin 2004² destiné à la rénovation et à l'extension de la cage de scène, des zones techniques, administratives et publiques de l'Opéra de Lausanne, immeuble sis à l'avenue du Théâtre 12.

2. Préambule et historique

Le bâtiment du Théâtre municipal, qui abrite aujourd'hui l'Opéra de Lausanne, a été achevé en 1871 sous la direction de l'architecte Jules-Louis Verrey. Cet édifice comportait, outre le théâtre proprement dit, une salle de concert servant également de foyer et de salle de bal, un restaurant et divers locaux. Il a été inauguré le 10 mai 1871, avec le « Barbier de Séville ».

Depuis, ce bâtiment a subi diverses transformations et rénovations. L'intervention la plus importante en matière d'impact sur son aspect a eu lieu en 1933 et a eu des conséquences majeures sur la taille de la salle, qui a été considérablement agrandie, et sur l'aspect extérieur, au point qu'il ne reste plus de la façade d'origine que la partie supérieure située sur l'entrée, côté avenue du Théâtre. Les travaux qui ont suivi entre 1975 et 1995 n'ont eu que des incidences mineures sur les volumes intérieurs du bâtiment et concernaient des rénovations et des sécurisations des installations techniques et scéniques urgentes et indispensables à la poursuite de l'exploitation de l'Opéra.

Au recensement architectural, l'ensemble du bâtiment est classé en note 3, soit un objet intéressant au niveau local.

Le début des années 1980 marque un important tournant dans l'histoire de la maison. La Municipalité, dans un préavis n° 212 du 23.10.1981 « Politique théâtrale lausannoise », proposait la création de deux fondations, dont une pour l'art lyrique et chorégraphique : « la commission préconise la création d'un nouveau cycle de spectacles sous la forme d'un abonnement lyrique et chorégraphique, qui pourrait comprendre trois

1 BCC 2001, tome I, page 214

2 BCC 2004 en cours

représentations d'opéra, deux représentations d'opérette, deux spectacles chorégraphiques et un récital »³. Le théâtre de Georgette devient une scène lyrique de création et non plus uniquement une scène d'accueil de l'opéra. De là découlent la mise en place d'une équipe technique fixe, la création d'un chœur semi-permanent et une collaboration avec les orchestres lausannois. La scène lausannoise, bien que petite, devient active sur le plan européen en pratiquant en particulier une politique de coproduction de plus en plus intense, seule possibilité de maîtriser les coûts de l'opéra.

L'Opéra comprend en son sein une usine, au sens industriel du terme, spécialisée dans la mise en œuvre de spectacles. Une production d'opéra représente couramment plus de 10 tonnes de matériel installé sur la scène ou suspendu dans les cintres. Plusieurs ateliers sont présents dans le bâtiment (menuiserie, serrurerie, peinture, électricité, costumes, etc.) et assurent le travail de montage des décors, d'adaptation sur le site et d'entretien du matériel.

3. Etat du bâtiment et des installations

L'importante machinerie et serrurerie de scène, permettant la mise en place et le levage des décors et des éclairages, est en fin de vie. Ses capacités de levage sont insuffisantes et ses mécanismes ne sont plus en accord avec les normes en vigueur.

La charpente de toiture qui couvre la scène et cette machinerie datent de 1871 et ont été renforcées en 1931. La capacité de charge de cet ouvrage, partiellement en bois, est insuffisante pour accueillir une machinerie moderne. L'isolation en plâtre se délite et des morceaux tombent régulièrement sur le plateau.

Le plancher de scène, fortement sollicité, est usé et présente des différences de niveaux importantes. La structure porteuse, datant de 1931, a été affaiblie par les multiples modifications.

En 2000, à la demande de la direction de l'Opéra, qui s'inquiétait de problèmes de sécurité et de fonctionnalité, la Ville a commandé un audit auprès d'un bureau d'ingénierie scénique. Les résultats de ce bureau spécialisé, complétés en 2004, n'ont fait que préciser et confirmer les inquiétudes, à savoir :

- des déficiences en matière de sécurité des personnes ;
- une défense contre les incendies incomplète dans la cage de scène ;
- des problèmes de fonctionnalité des équipements scéniques obsolètes ;
- un espace scénique trop exigü ;
- un manque de conditionnement d'air de la salle ;
- des manques ou inadaptations de certains locaux pour un théâtre lyrique.

Récemment, des travaux d'urgence de sécurisation de la charpente de scène ont dû être réalisés.

4. Projet de rénovation et d'extension

Le concours actuellement en cours consiste à obtenir une réponse globale à tout le fonctionnement technique, administratif et public de l'Opéra. Comme décrit plus haut, la première priorité du projet se concentre sur l'agrandissement de la scène et la mise en conformité des installations techniques. Ces interventions provoquent une réorganisation de l'ensemble des autres locaux et surfaces affectés à la production et à l'administration des spectacles. Un soin particulier sera donné aux traitements des superstructures et de leur impact volumétrique. Le secteur réservé au public devra être revitalisé et réorganisé, à l'exclusion de l'intérieur de la salle, pour lequel l'intervention se limitera à l'installation d'un système de rafraîchissement en complément de l'installation de ventilation.

Le projet devra prendre en considération une planification des travaux par zone d'intervention afin que ceux-ci puissent être réalisés indépendamment, partiellement ou en totalité. Il s'inscrit dans la perspective d'un développement durable.

5. Calendrier des opérations

Le calendrier des opérations, qui tient compte de la programmation de l'Opéra, se présente comme suit :

Concours sur procédure sélective	février - juillet 2005
Projet définitif, enquête publique	août 2005 - début 2006
Préavis pour crédit d'ouvrage	printemps 2006
Ouverture du chantier	mai 2007
Fin du chantier	novembre 2008

6. Augmentation du compte d'attente

Par communication de la Municipalité au Conseil communal le 21 juin 2004, le compte d'attente n° 3400.581.391 a été augmenté à Fr. 350'000.--. L'engagement actuel s'élève à Fr. 130'691.--.

Afin de poursuivre les études qui permettront d'élaborer la demande de crédit d'ouvrage par voie de préavis, il convient de porter le compte d'attente à 1'800'000 francs, selon le tableau estimatif ci-après.

CFC	DESCRIPTION	MONTANTS
1	Travaux préparatoires	
10	Relevés du bâtiment, sondages	Fr. 65'000.00
5	Frais secondaires, honoraires	
59	Honoraires architecte	Fr. 580'000.00
	Honoraires ingénieur civil	Fr. 300'000.00
	Honoraires ingénieurs électricité, chauffage, ventilation, sanitaire	Fr. 340'000.00
	Honoraires spécialistes (acousticien, scénographe, géomètre, etc.)	Fr. 230'000.00
51	Taxes, autorisations	Fr. 60'000.00
52	Echantillons, maquettes, reproductions	Fr. 80'000.00
56	Autres frais secondaires, expertises	Fr. 60'000.00
60	Divers et imprévus	Fr. 85'000.00
	TOTAL CREDIT D'ETUDE	Fr. 1'800'000.00

Ce projet figure au plan des investissements pour un montant de 15 millions de francs.

7. Conclusions

Nous fondant sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le préavis N° 2005/26 de la Municipalité, du 28 avril 2005;
ouï le rapport de la Commission nommée pour examiner cette affaire;
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

de porter de 350'000 francs à 1'800'000 francs le montant du compte d'attente ouvert le 8 février 2001 et augmenté une première fois le 17 juin 2004 destiné à la rénovation et à l'extension de la cage de scène, des zones techniques, administratives et publiques de l'Opéra de Lausanne, immeuble sis à l'avenue du Théâtre 12. Ce compte sera balancé par prélèvement sur le crédit d'ouvrage qui sera sollicité par voie de préavis.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :
Daniel Brélaz

Le secrétaire :
François Pasche